



# Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Avril 2000

ISSN 0823-7662

Dépôt légal



## LE MONDE DE DISNEY ENVAHIT LE TERRAIN DE JEUX

C'est maintenant le temps de penser à ce que feront vos jeunes cet été. Pour la 8<sup>e</sup> édition du terrain de jeux coopératifs de Sainte-Pétronille, la féerie de Disney sera de la partie. Les enfants pourront découvrir ces nombreux personnages à travers des jeux qui facineront leur imagination.

Des héros tels que Tarzan, Mulan, Simba, Woody et Buzz Lightyear sans oublier Mickey entraîneront les enfants dans toutes sortes d'aventures amusantes. Alors, si vous avez le goût que vos enfants participent à ces nombreuses activités, vous devez leur assurer une place.

Pour ce faire, surveillez la date prévue pour les inscriptions qui paraîtra dans le Beau Lieu de mai. Le service des loisirs de Sainte-Pétronille informe les parents que la date d'inscription devra être respectée. Priorité sera donnée aux parents qui auront respecté les délais. L'inscription devrait avoir lieu dans la première semaine de juin. Les enfants ayant une maternelle complétée (5 ans) jusqu'aux enfants qui ont 11 ans sont les bienvenus.

Attention! Il se pourrait également qu'un nombre limité de places soit disponible.

Les frais d'inscription sont mentionnés ci-dessous. De même, une activité spéciale (sortie) est prévue à chaque semaine.

### Frais d'inscription pour 7 semaines : 9 h 00 à 15 h 30

1 enfant	80\$
2 enfants	140\$
3 enfants	200\$

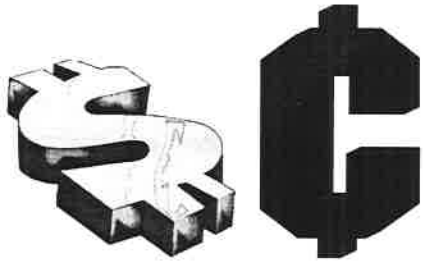
### Frais d'inscription pour 7 semaines avec service de garde (7 h 00 à 9 h 00) et (15 h 30 à 17 h 30)

1 enfant	160\$
2 enfants	270\$
3 enfants	360\$



Coordonnateur du terrain de jeux  
Carl Bussière





**Fonds d'administration  
Recettes et dépenses  
Exercice terminé le 31 décembre**

	1999		1998
	Réalizations	Budget officiel	Réalizations
<b>RECETTES</b>			
TAXES FONCIÈRES ET ORDURES	560 594	556 214	526 125
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	18 101	15 850	14 779
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES (droits de mutations, loyers, permis)	63 240	32 560	48 005
TRANSFERTS	6 124	10 000	10 777
	<b>648 059</b>	<b>614 624</b>	<b>599 686</b>
<b>DÉPENSES</b>			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	170 866	209 183	125 509
SÉCURITÉ PUBLIQUE (service incendie, police)	158 126	163 400	157 004
TRANSPORT (voirie, déneigement, électricité)	110 086	104 772	113 421
HYGIÈNE DU MILIEU (ordures, collecte sélective)	46 940	48 500	47 948
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	7 050	2 000	1 232
LOISIRS ET CULTURE (terrain de jeux d'été, bibliothèque, sports, centre commu.)	55 453	65 820	59 304
FRAIS DE FINANCEMENT (éclairage des rues)	3 448	8 350	3 448
CONTRIBUTION AU FONDS SPÉCIAL DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS LOCALES	32 243	32 300	32 238
	<b>584 212</b>	<b>634 325</b>	<b>540 104</b>
RÉSULTAT AVANT AFFECTATIONS	<b>63 847</b>	<b>( 19 701 )</b>	<b>59 582</b>
<b>AFFECTATIONS NETTES</b>			
FONDS DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	( 10 908 )	( 45 000 )	( 59 582 )
RÉSERVES (APPROPRIATION DU SURPLUS)	64 701	64 701	30 000
	<b>53 793</b>	<b>19 701</b>	<b>( 29 308 )</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>117 640</b>		<b>30 274</b>

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec Mme Lucie Lemieux au 828-2027 ou nous l'envoyer par courriel ([ste\\_petronille@qc.aira.com](mailto:ste_petronille@qc.aira.com)) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée est le **10 mai 2000**.

Équipe de rédaction

- Lucie Lemieux, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Gilles Gallichan, bibliothèque  
Carl Bussière, terrain de jeux

Rédaction et infographie : Patricia Couture



## EN VRAC...



### Abris temporaires

Il ne reste que quelques jours pour enlever les abris temporaires installés pour l'hiver. La date limite est le 1<sup>er</sup> mai.

### Grosses vidanges

Les « monstres » sont de retour pour le plaisir des citoyens qui ont entrepris leur ménage du printemps. Prenez note que les pneus de tracteur, bois, débris de construction, broche et tôle ne seront pas ramassés. La cueillette se fera le 12 mai.

### Ramassage du sable

Comme par les années passées, nous vous rappelons qu'il est inutile d'appeler à la municipalité pour savoir quand se fera le ramassage du sable dans les rues et sur les trottoirs. Toutefois, prenez note que ce sable sera ramassé pour le 15 mai.

### Tournoi de golf de la municipalité



Le tournoi de golf annuel de la municipalité se tiendra le 5 août. Réservez cette date à votre agenda. En attendant plus de détails dans le prochain journal, formez votre équipe (foursome) et pratiquez votre « swing ».

### Taxes scolaires 2000-2001

La Commission scolaire des Premières-Seigneuries avise les contribuables que les comptes de taxes scolaires 2000-2001 seront expédiés vers le 1<sup>er</sup> août 2000 au lieu de la fin du mois d'août comme c'était le cas antérieurement. Il en sera de même pour les années futures.

Vous projetez démarrer votre entreprise et vous êtes...

- participant de l'assurance-emploi
- prestataire de la sécurité du revenu
- travailleur à statut précaire
- sans emploi et sans soutien financier

Nous vous convions à une séance d'information concernant la mesure :

### Soutien au travail autonome

Mercredi 10 mai 2000 à 14 h 00  
CLD de l'Île d'Orléans  
3912, chemin Royal, suite 405  
Sainte-Famille, Île d'Orléans

Pour toute information et réservation, Carole Garneau, conseillère aux entreprises, 829-0297

### Gala des Prix de l'Île et de la Fierté orléanaise

Vendredi le 28 avril 2000, se tiendra au Club de golf Saint-Laurent, le prestigieux Gala des Prix de l'Île et de la Fierté orléanaise, organisé par la MRC de l'Île d'Orléans, le CLD et la Chambre de commerce. Lors de cette belle soirée de reconnaissance, des gens de l'île seront honorés, soit pour leur contribution exceptionnelle au patrimoine bâti, soit pour leur implication exemplaire dans le milieu. Des certificats et des prix, réalisés par des artistes de l'île, seront remis aux lauréats et un dîner, préparé en collaboration par quatre chefs de différentes entreprises, sera servi. Le prix du billet au montant de 50\$, couvre le cocktail, le repas, le vin, ainsi que le service et les taxes. Pour savoir s'il y a encore des billets disponibles, informez-vous au CLD de l'Île d'Orléans : 829-0297



#### Assemblée du conseil

Le premier lundi de chaque mois

#### Mairie

Mardi & jeudi soir 19 h 00 à 21 h 30

Mercredi 9 h 30 à 12 h 00

13 h 30 à 16 h 00

Téléphone : 828-2270

Fax : 828-1364

Courriel : ste-petronille@qc.aira.com

#### Bibliothèque

Dimanche 10 h 00 à 12 h 00

Mardi 19 h 00 à 20 h 30

**Police** : 1-800-461-2131

(cellulaire \* 4141)

**Pompier** : 9-1-1

**En cas d'urgence** : 9-1-1

## **VTT et motocross**

### **Paradis pour les uns, cauchemar pour les autres**

La Sûreté du Québec rappelle aux utilisateurs quelques obligations légales auxquelles il faut se conformer.

D'abord, ces véhicules doivent être obligatoirement immatriculés et assurés pour un minimum de 500 000\$ de responsabilité civile. Pensez-y, si l'utilisateur se blesse ou blesse quelqu'un d'autre, c'est le propriétaire qui sera poursuivi.

Le conducteur doit porter un casque, avoir avec lui le certificat d'immatriculation, l'attestation d'assurance et un document attestant de son âge. S'il est âgé de 14 à 16 ans, un certificat d'aptitudes est obligatoire. Un permis de la classe 6D est nécessaire pour traverser tout chemin public.

#### **Circulation interdite aux endroits suivants :**

- ◆ Sur les chemins publics
- ◆ Sur les propriétés privées (sans permission)
- ◆ À moins de 30 mètres (98 pieds) d'une habitation ou d'un lieu public
- ◆ Sur la partie de la grève qui est recouverte d'eau à marée haute (Loi sur l'environnement)

À chaque année, plusieurs personnes se plaignent parce que quelques individus omettent certaines règles de civisme telles que :

- ◆ Respect de la propriété d'autrui (bris d'arbres et clôtures)
- ◆ Respect de la sécurité d'autrui (circuler à proximité des piétons)
- ◆ Respect de la tranquillité d'autrui (bruit excessif et continu à proximité d'habitations)

N'oublions pas que notre liberté s'arrête là où commence celle des autres.  
Pour tout commentaire : 828-4141

Bonne saison, dans le respect des autres!!

*Sgte Gisèle Garon #6616, directrice  
SQ MRC Île d'Orléans*



## **Les services Barbara-Rourke**

Les services Barbara-Rourke sont à la recherche de gens qui désirent développer une amitié et partager leurs talents et habilités avec des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle ou de l'autisme.

Ces relations peuvent s'établir à travers des visites amicales, des sorties sportives ou culturelles ou encore d'autres activités géniales dont vous pouvez nous faire bénéficier.

En plus de vous permettre de participer à l'intégration sociale, l'action bénévole favorise le sentiment d'accomplissement et la croissance personnelle. Pensez-y ! Nous attendons des nouvelles de vous !

Jessika Dion  
Service des bénévoles  
Services Barbara-Rourke  
683-2511, poste 320



## **Animateur ou animatrice recherché(e) au terrain de jeux de Sainte-Pétronille**

La municipalité est à la recherche d'un(e) étudiant(e) pour combler un des trois postes en animation au terrain de jeux coopératifs de Sainte-Pétronille.

### **Qualifications requises :**

- ◆ Secondaire V terminé (ou 16 ans et +)
- ◆ Être étudiant(e) inscrit(e) à temps plein en septembre 2000
- ◆ Posséder une certaine expérience de travail auprès des jeunes
- ◆ Avoir le sens des responsabilités et de l'initiative
- ◆ Aimer travailler en équipe  
(Être sportif, créatif, disponible et patient sont des atouts gagnants!)
- ◆ Être disponible pour suivre une formation

### **Description de tâche :**

- ◆ Assurer la gestion d'un groupe d'enfants du même âge
- ◆ Planifier une grille d'activités journalières et hebdomadaires
- ◆ Animer des jeux ou ateliers selon la formule des jeux coopératifs
- ◆ Assurer un encadrement pendant la période du dîner
- ◆ Participer aux réunions des moniteurs avec le coordonnateur
- ◆ Fournir un rapport d'expérience à la fin de la saison

**Taux horaire :** *Salaires minimum*

### **Intéressé(e) par l'emploi?**

Faites parvenir votre curriculum vitae à la mairie **avant le 10 mai 2000** a/s de Madame Anne Noël Deschamps, 3 rue de l'Eglise, Sainte-Pétronille I.O., G0A 4C0. La sélection se fera après les entrevues. Il est recommandé de lire sur les différentes approches d'animation en jeux coopératifs avant de passer l'entrevue.

## **Scouts de l'Île**

L'Assemblée annuelle se tiendra le 28 avril et il y a des postes ouverts au sein du comité. Bienvenue à tous ! Nous sommes toujours à la recherche d'animateurs et d'animatrices pour l'an prochain. Faites parvenir votre candidature à Denis Bilocq au 828-2367.

Cette année, la caisse populaire de Saint-Laurent se joint à nos commanditaires. Un gros merci!

## **Réforme cadastrale**

Nous avons confié à la firme Picard et Picard, arpenteurs-géomètres, le mandat de la vérification de la rénovation cadastrale tel que proposé par l'arpenteur-rénovateur suite à la requête du gouvernement du Québec qui nous a demandé, à titre de grand propriétaire, de procéder à une validation des terrains dont la municipalité est propriétaire.

## Planches à roulettes ou patins à roues alignées

Les planches à roulettes et les patins à roues alignées présentent des attraits évidents pour les jeunes et les adeptes de ces sports y trouvent leur motivation dans le défi que représente la maîtrise des tours d'adresse ou dans la sensation que procure le risque lui-même.

Devant l'ampleur du phénomène, la Régie de la sécurité dans les sports a recommandé au gouvernement du Québec d'interdire la pratique de ces sports sur les voies publiques afin de diminuer le nombre alarmant d'accidents.

Depuis le 29 juin 1987, un article au code de la sécurité routière **interdit sur la chaussée** les usagers de la planche à roulettes, du patin à roues alignées, du skis ou de véhicules jouets.

D'autre part, la Régie de la sécurité dans les sports a recommandé aux municipalités de considérer l'aménagement de parcs publics pour la pratique de ces sports, là où le besoin se fait sentir.

Le Conseil municipal invite donc les jeunes à respecter le code de la sécurité routière et à profiter des installations en place au Centre Raoul-Dandurand.



### Jour de l'arbre

Cette année encore, *les Ami-e-s de la Terre de l'Île d'Orléans* organisent une journée de l'arbre, qui aura lieu le 20 mai prochain, de 9 h 00 à 12 h 00 dans le stationnement du kiosque de la Chambre de Commerce à l'entrée de l'Île. Nous aurons 200 conifères à donner, fournis par le ministère de l'Environnement, et nous vendrons, à prix modique, quelques arbres (maronniers, sorbier, mélèze), et divers arbustes décoratifs (lilas, cornouilles, caragana, amélanchier...). Pour ceux et celles que cela intéresse, c'est aussi une occasion d'obtenir plus d'informations *sur l'organisation, les Ami-e-s de la Terre de l'Île d'Orléans*, qui est en pleine campagne de recrutement.

Renseignements : Célyne Rouleau, 828-2405



### Sites sur le WEB\*

#### Guide internet

Ce site est une version électronique d'une publication du même nom. Il s'avère un outil très intéressant pour l'internaute qui y retrouvera des conseils de navigation, des démonstrations de recherche efficace et de sites regroupés par thèmes. Parmi ceux-ci, *Les 100 Meilleurs sites 1999*, une liste d'adresses accompagnées d'une brève description dans les domaines de l'emploi et de l'éducation, en plus des sites cinq étoiles. À chaque vendredi, une nouvelle liste de sites à découvrir est ajoutée. [www.guide-internet.com](http://www.guide-internet.com)

#### Les aînés

Il existe un tout nouveau site pour connaître les politiques et les programmes gouvernementaux destinés principalement aux aînés. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont développé cette banque de données et en assurent la mise à jour. La recherche peut être effectuée par sujet ou encore par province. On peut également accéder directement aux divers sites Web gouvernementaux se rapportant à une politique ou un programme en particulier. [www.bdppa.gc.ca/](http://www.bdppa.gc.ca/)

\*Tiré du journal *Le pont*, volume 10, no. 2, avril 2000

# PROJET D'USINE DE CALCINATION DE COKE ET D'UNITÉ DE VALORISATION D'ÉNERGIE À BEAUPORT PAR ALCAN ALUMINIUM LTÉE

## LE BAPE REND LE RAPPORT PUBLIC

Québec, le 11 avril 2000 – À la demande du ministre de l'Environnement, monsieur Paul Bégin, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet d'usine de calcination de coke et d'unité de valorisation d'énergie à Beauport par Alcan Aluminium ltée*.

La commission, sous la responsabilité de M. Alain Cloutier, secondé par M<sup>me</sup> Nicole Boulet et M. Donald Labrie, considère au terme de son analyse que, pour être acceptable, le projet doit être accompagné de certaines modifications à l'équipement et de mesures visant à prévenir les impacts, à garantir une qualité de vie aux citoyens et à assurer un développement durable du milieu. Compte tenu de l'urbanisation du milieu et des appréhensions de la population, la commission estime que l'implantation de cette usine devrait être exemplaire. D'autant plus que le promoteur s'appuie sur une politique environnementale corporative qui préconise, entre autres, d'intégrer à ses nouvelles usines des technologies qui répondent particulièrement aux exigences sociales et environnementales, pour en faire une usine de classe mondiale.

### **Les émissions atmosphériques et les contaminants dans l'air ambiant**

Parmi les mesures retenues par la commission, il faut noter les limites à imposer aux émissions atmosphériques annuelles de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>). Compte tenu des possibilités de la technologie proposée et de l'importance d'éviter un recul par rapport aux activités industrielles antérieures, les émissions annuelles de SO<sub>2</sub> ne devraient pas dépasser 1 200 tonnes dès la mise en service de l'usine. La révision du choix du système de refroidissement ainsi que la nécessité de mettre en place un ensemble d'aménagements acoustiques et paysagers à même l'espace disponible font également partie des mesures retenues. De plus, la commission estime que le promoteur doit revoir le choix de l'équipement d'épuration des gaz pour les particules qui seraient émises par les dépoussiéreurs, de manière à ne pas dépasser 50 microgrammes par mètre cube par jour dans l'air ambiant, ce qui est le critère de référence établi par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement. Un suivi devrait être assuré au moyen des stations d'échantillonnage d'air ambiant mises en place dès le début de l'exploitation de l'usine.

### **Le système de refroidissement**

Pour ce qui est du système de refroidissement proposé par le promoteur, la commission est d'avis de le remplacer par un système hybride, combinant le refroidissement à l'eau et à l'air. Ce choix permettrait de réduire les impacts, entre autres, du panache de vapeur. La technologie largement éprouvée de ce système hybride de refroidissement assurerait une meilleure intégration du projet dans un milieu urbanisé comme Beauport. Cette modification n'entraînerait qu'une hausse d'environ 2 % du coût total du projet et réduirait l'impact de l'approvisionnement en eau de l'usine. D'ailleurs, la commission estime qu'Alcan devrait examiner attentivement la possibilité d'utiliser de l'eau brute en provenance de la rivière Montmorency ou du fleuve Saint-Laurent pour approvisionner son usine, garantissant ainsi la priorité de l'approvisionnement en eau potable à l'ensemble des citoyens de Beauport.

### **Le climat sonore et l'intégration visuelle**

En regard du climat sonore, la commission croit que le promoteur devrait favoriser une approche d'intégration optimale du projet et utiliser l'espace dont il dispose pour créer de véritables espaces tampons en face des secteurs résidentiels exposés au bruit éventuel provenant de l'usine. L'aménagement de dispositifs d'isolation visuelle et sonore plutôt que de simples écrans serait préférable. Ces dispositifs conçus par des experts pourraient prendre la forme de buttes avec des écrans végétaux ou des massifs boisés aux pourtours du site de l'usine de manière à s'intégrer harmonieusement au contexte historique et récréotouristique du secteur. La commission suggère également de déplacer le poste de transformation électrique afin de l'éloigner du secteur de la 122<sup>e</sup> Rue. Il pourrait occuper l'espace libéré par le démantèlement d'une partie des bâtiments et des voies ferrées.



## Les impacts au port de Québec

Quant aux impacts appréhendés au port de Québec, la commission préconise l'installation de stations d'échantillonnage des particules en suspension. Elle suggère aussi que soit évalué précisément l'impact, sur les utilisateurs de la plage, du bruit généré par les activités au port associées au projet d'Alcan.

## Le suivi environnemental

La commission considère que la localisation du projet en milieu urbain nécessite un programme exhaustif de suivi environnemental élaboré de concert avec un comité de suivi. Outre des représentants de la Direction de la santé publique de Québec et du ministère de l'Environnement, ce comité devrait comprendre aussi des résidants du secteur de la 122<sup>e</sup> Rue et des représentants du milieu agricole des MRC La Côte-de-Beaupré et L'Île-d'Orléans, milieu également concerné par le projet. Cette participation au comité de suivi leur permettrait d'être informés et de bénéficier des services de personnes-ressources compétentes.

## La décision

Le rapport de la commission du BAPE rendu public aujourd'hui a été remis au ministre de l'Environnement le 8 mars dernier. À la lumière de ce rapport et de l'analyse environnementale du ministère de l'Environnement, il appartient maintenant au ministre de faire sa recommandation au Conseil des ministres qui prendra la décision finale quant à l'avenir de ce projet.

## La disponibilité du rapport

Le rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet d'usine de calcination de coke et d'unité de valorisation d'énergie à Beauport par Alcan Aluminium ltée* est disponible au public. Il suffit d'en faire la demande en communiquant soit par courrier électronique à : [communication@bape.gouv.qc.ca](mailto:communication@bape.gouv.qc.ca), soit en utilisant la ligne sans frais, 1 800 463-4732 ou le 643-7447. Une version du rapport est aussi disponible sur Internet à l'adresse : [www.bape.gouv.qc.ca/beauport](http://www.bape.gouv.qc.ca/beauport).



## Avis de recherche

<b>Personnes recherchées</b>	Avoir fréquenté les écoles de Saint-Pierre, I.O. (Le Couvent, Le Collège, La Passerelle 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ième</sup> cycle) <b>entre septembre 1954 et septembre 1995.</b>
<b>Description</b>	Étudiants, membres du personnel, bénévoles, religieux, commissaires, etc.
<b>Audience</b>	Samedi le 3 juin 2000
<b>Amende</b>	Souper spaghetti bénéfice
<b>Lieu</b>	École Saint-Pierre, I.O.
<b>Cause</b>	Amasser des fonds pour réaménager et réorganiser la cour de l'école
<b>Récompenses</b>	Plaisir, amitié et retrouvailles
<b>Gestes à poser</b>	Faites parvenir les noms et adresses de tous vos parents et amis au « Comité Plaisir en herbe » École Saint-Pierre, 1300 chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, G0A 4E0
<b>Agents responsables :</b>	Saint-Pierre : Madame Louise Ferland 828-2398 Sainte-Pétronille : Madame Angéline Jalbert 828-9075



### Journal Autour de l'Île

Date de tombée pour la publicité et les petites annonces : 1<sup>er</sup> mai  
Date de tombée pour les textes : 10 mai

## Nouvelles de la Bibliothèque « La Ressource »



### **Concours Géo-Biblio touristique**

Jusqu'au 30 avril, vous pouvez participer à la bibliothèque « La Ressource » au concours Géo-Biblio touristique. Associez les photographies sur le bulletin de participation avec les régions touristiques du Québec. Vous pouvez ainsi gagner un très bel album ou de nombreux prix offerts par le CRSBP de Québec et de Chaudière-Appalaches. Le tirage aura lieu le 16 mai prochain.

### **Rotation des collections**

La rotation des collections a eu lieu le 20 mars dernier. Les rayons de la bibliothèque sont maintenant regarnis de nombreux nouveaux livres. Profitez-en et venez bouquiner! Merci à M. Raymond Bégin qui a offert de nombreux livres à la bibliothèque dont une collection de science fiction et une édition du *Grand Dictionnaire Quillet* en 20 volumes.

### **Marées et croisières**

La Bibliothèque vous offre la possibilité d'obtenir l'horaire des marées à Québec du mois d'avril jusqu'à décembre de l'an 2000 ainsi que le programme des visites des navires de croisière dans le port de Québec au cours de la prochaine saison. Vous pourrez ainsi planifier vos promenades au bord du fleuve et observer le passage de magnifiques paquebots. Vous pouvez vous procurer copie de ces deux documents pour seulement 2\$.

### **Trois périodiques à consulter**

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale a fait don à la Bibliothèque « La Ressource » des numéros de 1999 de trois intéressants périodiques. Pour vous donner le goût d'aller y jeter un coup d'oeil, voici un bref survol des sujets et des dossiers que vous pourrez y découvrir avec la référence au mois ou au numéro:

**L'Action nationale:** Les Grandes entreprises au Québec (déc. 98); La Bourse de Montréal (fév. 99); Les armoiries du Québec (fév. 99); Les richesses naturelles (mai 99); l'éducation civique (mai 99); l'iris, emblème floral (juin 99); Pierre Perrault (oct. 99); le déclin de la démocratie (nov. 99); la réforme canadienne du secteur financier (nov. 99); la révolution tranquille (déc. 99); le revenu de citoyenneté (janv. 2000); le Québec sans pauvreté (fév. 2000).

**Le Nouvel Observateur:** La gourmandise (no 1783); le harcèlement moral (1785); VanGogh (1786); Hussein de Jordanie (1788); les femmes seules (1789); Hugo et N.-D.-de-Paris (1790); les jeunes et la lecture (1791); Manger et rester jeune (1792); les Balkans (1795-1799); les homosexuels (1796); les filles et leur père (1802); les médecins (1803); carrière ou enfants? (1807); la puissance américaine (1804); Pinochet (1811); les Ex (1813); les sagesses orientales (1814); les filles meilleures que les garçons (1817); Hitler, Mussolini, Staline (1819).

**L'Express:** Le clonage humain (no 2486); les écrivains du Québec (2489); De Gaulle 30 ans après (2494); le harcèlement sexuel (2497); les femmes jugent les hommes (2499); Tahar Ben Jelloum (2498); l'Antarctique (2500); bien manger (2502); sectes, sexe et argent (2504); le destin des Kennedy (2507); le désir amoureux (2505); les psy peuvent-ils tout guérir? (2511); les Acadiens (2513); le stress (2520); Jeanne d'Arc (2521); l'Allemagne moderne (2522); l'internet au Canada (2524); la mondialisation (2525), les émotions (2526), l'an 2000 (2529).

### **Fermeture le dimanche de Pâques**

Prenez note que la bibliothèque sera fermée le dimanche 23 avril, jour de Pâques. D'ici là les usagers constateront également quelques dérangements dus aux travaux de rénovations. Il est d'ailleurs possible que la Bibliothèque doive, plus tard cette saison, fermer temporairement ses portes en raison de ses travaux. Nous vous en aviserons éventuellement.

Gilles Gallichan

Pour l'équipe des bénévoles de La Ressource

